



FICHE TECHNIQUE 3910-101

ULTRITE® DÉGRAISSEUR Dégraissateur Et Décapant D'usage Intense

DESCRIPTION

ULTRITE est un dégraissant et un décapant pour béton biodégradable pour usage intensif. Il remplace de façon naturelle et sécuritaire les essences minérales ainsi que les produits de dégraissage du béton à usage intensif à base de solvants chlorés.

UTILISATIONS

Le DÉGRAISSANT ULTRITE pénètre les surfaces de béton au contact pour ramollir, soulever et enlever une vaste gamme d'huiles, de graisses, de polymères et de matières graisseuses. Utiliser le DÉGRAISSANT ULTRITE pour retirer la saleté, les marques de pneu, l'huile répandue, la graisse et les autres contaminants. Ce produit enlève aussi la plupart des agents de mûrissement et de mûrissement/scellement des planchers de béton. Un décapage périodique fait partie des bonnes pratiques d'entretien des planchers de béton. Il est idéal pour utilisation dans les entrepôts, les installations industrielles, les usines agroalimentaires, les écoles, les usines de production automobile, les stationnements étagés, les centres commerciaux, les stations-service ... et partout où il est nécessaire de nettoyer et de décapier les surfaces de béton.

DONNÉES

Emballage	Baril de 208 L (55 gal. U.S.) Seau de 18,9 L (5 gal. U.S.) Contenant de 3,78 L (1 gal. U.S.)
Rendement	Nettoyage/intensif/dégraissage/décapage : 2,5 - 4,9 m ² /L (100-200 pi ² /gal)
Durée d'entreposage	1 an dans son contenant non ouvert et non utilisé.

CARACTÉRISTIQUES

- Décapant et dégraissant combinés.
- Prêt à l'emploi et facile à utiliser tel quel directement du contenant.
- Biodégradable.

PROPRIÉTÉS

Aspect	Transparent, jaune pâle
pH	10,9
Poids / 3,8L (1 gal U.S.)	3,6 kg (7,95 lb)
Point éclair	54°C (130°F)
Stabilité	Stable
Solubilité dans l'eau	Excellente
Rinçabilité à l'eau	Excellente
*Biodégradable	100% après dilution appropriée

*NOTE : Lorsqu'il est appliqué et rincé selon les instructions de W. R. MEADOWS, le produit extrait de la surface contiendra des quantités résiduelles d'hydrocarbures. Ces hydrocarbures sont généralement en concentration faible et n'auront pas d'impact environnemental négatif sur les sols affectés. Les matières extraites par le DÉGRAISSANT ULTRITE devront être éliminées en conformité avec les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

PRÉCAUTIONS

Utiliser uniquement sur des surfaces de maçonnerie ou de béton. Ne pas utiliser sur des surfaces peintes. Ne pas utiliser sur le béton coloré. NE PAS LAISSER LE DÉGRAISSANT SÉCHER. (Voir l'étape 2 de l'application).

APPLICATION

L'application du DÉGRAISSANT ULTRITE peut dépendre du type d'agent de mûrissement, d'huile ou de graisse présent sur la surface et de la porosité du béton.

Note : Pour les taches tenaces d'huile et/ou de graisse, il peut être nécessaire de suivre les recommandations du guide 515.1R (section 3.4.2) de l'ACI ou celles de la publication IS214T de l'Association du Ciment Portland (PCA). Ces publications fournissent les instructions spécifiques pour l'élimination des taches et peuvent être suivies lors de l'application du DÉGRAISSANT ULTRITE. (Des copies de ces publications peuvent être obtenues auprès de votre représentant W. R. MEADOWS local).

Une application-type devrait être effectuée comme suit :

Page suivante...

W. R. MEADOWS DU CANADA
70 HANNANT COURT, MILTON, ON L9T 5C1
TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
St. Albert, AB

www.wrmeadows.com

Étape 1

Appliquer le DÉGRAISSANT ULTRITE tel quel directement du contenant afin d'éliminer les accumulations importantes de saleté, les marques de pneu, les déversements d'huile, la graisse, les liquides hydrauliques ainsi que tout autre contaminant difficile à éliminer des surfaces de béton. Pour un nettoyage normal et pour retirer les agents de mûrissement et de mûrissement/scellement, appliquer tel quel sur toute la surface du plancher. Empêcher le DÉGRAISSANT ULTRITE de se déverser ou de s'écouler du béton.

Étape 2

Appliquer le DÉGRAISSANT ULTRITE et laisser ramollir la couche à éliminer ou la tache SANS LAISSER SÉCHER LA SURFACE. (Le temps d'imprégnation varie selon les conditions ambiantes et l'importance de la tache.) Pour les taches importantes, il peut être nécessaire d'appliquer davantage de DÉGRAISSANT ULTRITE afin de les éliminer et/ou d'empêcher que la zone traitée ne sèche.

Étape 3

Bien frotter la zone traitée à l'aide d'une brosse à poils rigides ou d'une brosseuse mécanique.

Étape 4

Rincer la zone à grande eau en utilisant une eau propre. L'action nettoyante du DÉGRAISSANT ULTRITE peut être mise en évidence par la coloration légèrement blanchâtre de l'eau de rinçage initiale. Continuer de rincer avec de l'eau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traces de produit visibles ou de produit dans le béton. L'élimination de l'eau de rinçage doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

Étape 5

Effectuer un test témoin sur le béton sec avant de peindre ou d'appliquer un traitement subséquent sur la surface. Au besoin, nettoyer une seconde fois le plancher de béton avec le DÉGRAISSANT ULTRITE jusqu'à ce que le résultat désiré soit atteint.

Une application adéquate est de la responsabilité de l'utilisateur. Les visites du personnel de W. R. MEADOWS sur le chantier ont uniquement pour but de faire des recommandations et ne sont pas destinées à superviser ou à effectuer un contrôle de qualité.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement à l'eau après usage.

Note :

Bien que ce produit ne présente qu'un faible degré de toxicité, les substances qu'il peut dissoudre peuvent être considérées comme dangereuses et devraient être éliminées selon les réglementations fédérales, provinciales et locales.

SÉCURITÉ ET TOXICITÉ

Mélange combustible. **Garder ce produit loin des sources d'inflammation.** Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Porter des lunettes et des gants résistant aux produits chimiques en tout temps. Nocif si ingéré. Ce produit est destiné à un usage industriel ou institutionnel et doit être utilisé uniquement par un personnel formé. Garder hors de portée des enfants.

Se référer à la fiche signalétique pour des informations santé et sécurité complètes.

SPÉCIFICATION

Section 03 01 30.51

POUR DE MEILLEURES PERFORMANCES, S'ASSURER QUE LES PLUS RÉCENTES FICHES TECHNIQUES SONT UTILISÉES EN VISITANT NOTRE SITE WEB: www.wrmeadows.com

2007-01-18



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. MEADOWS DU CANADA

Garantie: W. R. MEADOWS DU CANADA garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. MEADOWS DU CANADA, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. MEADOWS DU CANADA. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin